

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

**RÉUNION D'INFORMATION
POST-2ND -ANNEE 2021-2022**

NOUVEAU LYCÉE

Voies générale et technologique



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE



SOMMAIRE

- Le post-bac
- La voie générale
- La voie technologique
- Les épreuves du baccalauréat
- L'orientation en classe de seconde

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

FORMATION INITIALE DE BAC -3 À +3 ANS

Doctorat (3ans)
Master (2ans)
Licences (3ans)

Ecole d'ingénieur (Production)

Formations
Post-Bac

Licences professionnelles(1an)
BTS (2 ans)/BUT (3 ans)

Baccalauréat
Général

Baccalauréat
Technologique

Terminale

Terminale

Première

Première

Cycle
Terminal

Bac **STMG**

Bac **STI2D**

Bac **STL**

Bac **ST2S**

Bac **STAV**

Bac **STD2A** (seconde spécifique)

Bac **STHR** (seconde spécifique)

Bac **S2TMD** (seconde spécifique)

Seconde Générale et Technologique

Classe de Troisième

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

- En seconde GT : tronc commun + accompagnement personnalisé (AP)
- En **première** : tronc commun + 3 spécialités + AP (+ options)
- En **terminale** : tronc commun + 2 spécialités + AP (+ options)

APRÈS LA SECONDE : VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ?

- À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :
 - Vers une série de la **voie technologique**
 - ou
 - En **voie générale**, auquel cas il choisit ses **enseignements de spécialité** pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe

Voie générale

La première et la terminale

LES NOUVEAUTÉS

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.
 - A la fin de la seconde: **3 enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
 - Au deuxième trimestre de première: **2 enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

LES SPÉCIALITÉS

■ Les lycées proposeront des enseignements de spécialité parmi les

suivants :

- **Mathématiques**
- **Physique-chimie**
- **Sciences de la Vie et de la Terre**
- **Sciences économiques et sociales**
- **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
- **Humanités, littérature et philosophie**
- **Langues, littératures et cultures étrangères: soit Littérature anglaise, soit Anglais Monde Contemporain (AMC)**

- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- **Littérature, langues et cultures de l'Antiquité**
- Arts (arts plastiques ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
- Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

- Des enseignements optionnels pour renforcer ses connaissances ou compléter son profil :
 - En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir au maximum 2 enseignements optionnels parmi sans compter latin/grec :
 - Italien LVC
 - Arts Plastiques
 - Théâtre
 - LCA: Latin ou Grec (cumulable avec une autre option)
 - En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours (au lycée David d'Angers):
 - « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première
Deux enseignements possibles en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES EXPERTES

MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première	Terminale	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h		
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h		
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h		
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h		
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h		
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h		
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h		
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h		
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h		
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h		
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h**		
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h		
	12 h	12 h		

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

Voie technologique

La première et la terminale

A LA RENTRÉE 2022 :

■ L'organisation en séries est maintenue

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Sciences et technologies du théâtre, de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

■ Des enseignements optionnels :

En première et en terminale, les élèves de la voie technologique pourront choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :

- Langue vivante C (**uniquement en STHR**)
- Arts-Plastiques
- Théâtre

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

➤ Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

STMG
Sciences et technologies du management et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

ST2S
Sciences et technologies de la santé et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

STI2D
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

TMD
Techniques de la musique et de la danse

- option instrument
- option danse

STL
Sciences et technologies de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A
Sciences et technologies du design et des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

Les épreuves du baccalauréat

Réussir son année : formation et baccalauréat

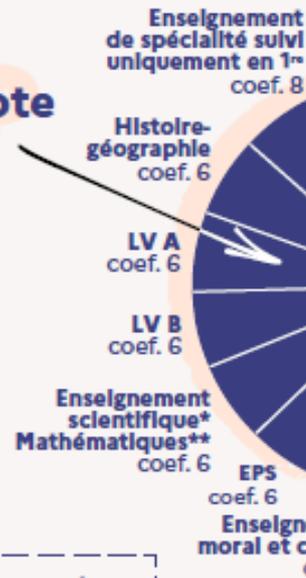
Bien comprendre le fonctionnement du bac

- 40% du bac évalué en contrôle continu (moyennes annuelles)
- 60% du bac avec les évaluations finales
 - Français écrit
 - Français oral
 - 2 spécialités
 - Philosophie
 - Grand oral

Répartition de la note finale

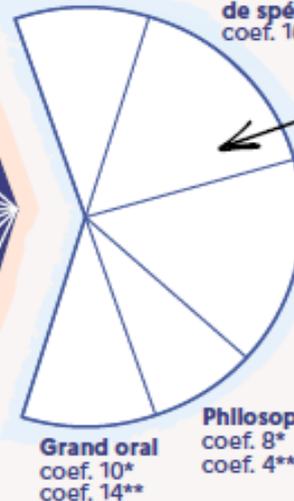


Contrôle continu
40 %
de la note finale



Enseignements optionnels
coef. 2 à 4 supp.***

Français (épreuves anticipées en fin de 1^{re})
Oral coef. 5
Écrit coef. 5



Contrôle terminal
60 %
de la note finale

*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale

MENJS - Octobre 2021



Le cadre réglementaire publié en juillet 2021

Annexe – Tableau des coefficients

Voie générale			Voie technologique		
Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle

Enseignements obligatoires évalués en épreuves terminales

Français	10		10	10		10
Philosophie		8	8		4	4
Enseignement de spécialité 1	16		16		16	16
Enseignement de spécialité 2	16		16		16	16
Grand oral	10		10		14	14
		60				60

Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales

Enseignement de spécialité de 1 ^{re}	8		8	8		8
Histoire-géographie	3	3	6	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6	3	3	6
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	3	3	6	3	3	6
Éducation physique et sportive	6		6		6	6
Enseignement moral et civique	1	1	2	1	1	2
		40				40

Les enseignements optionnels

Tous les candidats peuvent présenter des options au bac GT

S'ajoutent au coefficient 100 des enseignements obligatoires:

Voie technologique :

Au maximum

2 options en 1^{ère} + 2 options en Terminale = note finale sur **108**

Voie générale :

Au maximum

En 1^{ère}: 1 option + latin et grec

En Tle: 2 options + latin et grec en Terminale

Note finale sur **114**

Fin du bonus LCA

Comptage avec les options

1-Cas sans option: coef 100

Le candidat doit obtenir 1000 points pour avoir le bac

2-Cas avec 1 option en 1ère et 2 options en Tle :
coef 106

Le candidat doit obtenir 1060 points pour avoir le bac

3-Cas avec 2 options en 1ère et 3 options en Tle
(2 options + 1 LCA) : coef 108

Le candidat doit obtenir 1080 points pour avoir le bac

4-Cas avec 2 options en 1ère et 4 options en Tle
(2 options + 2 LCA): coef 114

Le candidat doit obtenir 1114 points pour avoir le bac

L'attestation LV

En terminale, une évaluation portant sur les 4 compétences langagières:

- Expression orale
- Expression écrite
- Compréhension orale
- Compréhension écrite

permet de délivrer une attestation LVA et LVB : du niveau A1 au niveau C2

En série technologique, l'évaluation orale porte sur l'ETLV

La section euro

➤ Règle d'attribution de la mention SELO ou DNL

Mention SELO :

- avoir suivi les enseignements en première et en terminale;
- avoir une moyenne minimum de 12/20 en LVA + une note minimum de 10/20 à l'évaluation spécifique

➤ Composition de la note d'évaluation spécifique

Note de scolarité de la section pour la classe de terminale (20%) + note obtenue à l'interrogation orale de fin de terminale (80%)

- L'évaluation spécifique est **organisée par le chef d'établissement** pour ses élèves (juin de terminal)
- **Les moyennes d'EURO obtenues en 1^{ère} et terminale entrent dans le calcul de la moyenne de LVA.**
- La note d'évaluation spécifique est **prise en compte** :
 - dans la moyenne de LVA au semestre 2 de terminale
 - dans l'évaluation spécifique permettant de délivrer la mention euro au baccalauréat

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

LES EPREUVES FINALES



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

Calendrier des épreuves finales

60 % de la note finale

Première

sept.

janv.

juin

Français
écrit et oral



Terminale

sept.

janv.

mars

juin

Spécialités



Philosophie



Épreuve orale terminale



L'orientation en 2^{de} générale et technologique

CONSTRUIRE SON PROJET D'ORIENTATION

- Dès le début de l'année de seconde, les lycéens commencent à construire leur projet d'orientation; ils sont accompagnés par l'équipe pédagogique dans le cadre de l'aide au choix d'orientation.
- Les semaines de l'orientation et les événements dédiés à l'orientation permettent aux élèves de rencontrer des professionnels et des étudiants afin de mieux formuler leurs aspirations et d'identifier les pistes qui leur correspondent.
- Afin de fournir aux élèves une information fiable et approfondie sur les formations de l'enseignement supérieur et le monde professionnel, l'ONISEP a mis en ligne une plateforme de ressources :

www.secondes2020-2021.fr

<http://lyceen-cap-sup.ac-nantes.fr>

- Au mois de décembre:
 - Présentation du nouveau lycée et des enjeux
 - Première enquête (recueil d'intentions sur la voie d'orientation et les spécialités avec des spécialités par ordre de préférence)
- Au mois de janvier-février-mars 2022:
 - Forum des spécialités et mini stages possibles
 - Présentation aux familles du nouveau lycée
 - Précision des intentions d'orientation au deuxième conseil de classe (4 spécialités)
- Au mois de mai 2022:
 - Vœux définitifs avec 3 spécialités demandées en voie générale
 - Le conseil du troisième trimestre se positionne sur la voie demandée et donne un avis sur les spécialités de la voie générale
- Au mois de juin 2022:
 - Inscription en 1^{ière} avec les spécialités indiquées pour ceux qui vont en voie générale au lycée David d'Angers